



Bourgoin-Jallieu, le 12 Juillet 2021

Monsieur le Directeur
Jean-Philippe DENEUVY
DREAL
69453 Lyon cedex 06

Objet : Gestion sédimentaire du Rhône

Monsieur le directeur,

Du 17 au 28 mai 2021 se sont tenues les opérations de gestion sédimentaire du Rhône, dites « APAVER », accompagnée d'une interdiction de naviguer. Nous en avons été informés par nos clubs riverains peu de temps avant l'évènement et n'avons alors pas été en mesure de relayer correctement l'information auprès de l'ensemble de nos structures membres, clubs affiliés et établissements professionnels associés.

Nous avons souhaité attirer votre attention sur ce fait, car la tenue d'opérations de ce type impacte fortement l'offre de pratique de nos clubs et professionnels riverains, ainsi que les loisirs des pratiquants de la région qui naviguent occasionnellement sur le Rhône à cette période printanière de weekends prolongés.

En tant que tête de réseau régionale de la Fédération française de canoë kayak et sports de pagaie, nous aurions apprécié de disposer de cette information plus en amont afin de pouvoir la diffuser le plus largement possible à nos membres, pratiquants et partenaires.

Vous serait-il dès lors possible de nous intégrer à vos listes de diffusion lors des prochaines opérations ?

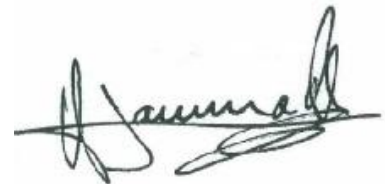
Par ailleurs, et sans remettre en cause ce type d'opérations qui, nous le savons, nécessitent une étroite coordination entre de nombreux acteurs suisses et français, nous tenons à souligner que les dates choisies impactent durement toute une saison de pratique sportive, touristique et de loisirs. En effet, bien au delà de l'interdiction formelle durant l'opération, les professionnels et les clubs ne peuvent plus emmener leurs clients et adhérents en raison des dépôts durables sur les berges qui rendent les débarquements et embarquement glissants, dégradent la qualité de l'eau et dégagent des odeurs peu agréables.

Vous serait-il possible dès lors de tenir compte des usages sportifs, touristiques et de loisirs lors de la programmation de ces opérations afin d'en réduire les impacts humains, sociaux et économiques sur nos activités ?

Nous vous remercions par avance de votre attention et restons bien évidemment à votre disposition pour contribuer aux consultations que vous voudrez bien mener.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nasser HAMMACHE
Président



Copie pour information :

- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Compagnie nationale du Rhône, Direction générale de Lyon
- Compagnie nationale du Rhône, Direction territoriale de Belley
- Fédération française de canoë kayak et sports de pagaie